

Chronique économique

Les fruits dans le monde...

Françoise FAJAC

AFRIQUE DU SUD.

La South African Avocado Growers Association prévoit une légère augmentation cette saison des **exportations d'avocats** : 4,6 millions de plateaux contre 4,3 millions en 1985.

La **production** se compose à 60-65 p. 100 de 'Fuerte' mais la variété 'Hass' prend de l'extension parce que, arrivant plus tard à maturité, elle permet d'étendre la campagne d'exportation. Elle est bien acceptée du marché français mais encore peu appréciée au Royaume Uni. Les autres variétés comprennent 'Edranol', dont les ventes à l'exportation (moins de 10 p. 100 du total) ont baissé de 4 p. 100 entre 1984 et 1985, 'Ryan' et 'Pinkerton'. Ces trois dernières variétés sont destinées principalement au marché local.

La production s'étend de mai à septembre. Les exportations commencent en mai et se poursuivent maintenant jusqu'en octobre. En début de saison, de petits tonnages sont expédiés par avion mais le gros des fruits voyage sur des navires porte-conteneurs, les principaux ports de débarquement étant Southampton, Zeebrugge et Hambourg.

Les **surfaces plantées** sont estimées à 6 000 ha environ. A l'origine localisées au Transvaal, nord et est, elles s'étendent maintenant à d'autres régions, le Natal notamment.

D'après le «Department of Agricultural Economics and Marketing (Pretoria)», la **production**, pour les années 1981 à 1984 fut la suivante :

- 1981 : 21 135 tonnes
- 1982 : 21 967 tonnes

- 1983 : 26 581 tonnes
- 1984 : 22 132 tonnes

Des recherches sont menées pour l'amélioration des techniques culturales (au niveau du greffage et des traitements principalement). De gros investissements ont été faits également pour moderniser les stations de conditionnement.

D'après les responsables sud-africains, l'industrie de l'avocat pourrait, d'ici le début des années 90, enregistrer un accroissement annuel de l'ordre de 20 p. 100 ce qui porterait la production à cette époque à 10 millions de plateaux environ.

ARABIE SAOUDITE.

La **production de dattes**, de l'ordre de 500 000 tonnes, serait autoconsommée à 95 p. 100, la consommation per capita étant évaluée à 45 kg par an.

ARGENTINE.

Les **exportations d'agrumes** ont en 1985 augmenté de près de 93 p. 100 avec 168 434 tonnes contre 87 320 tonnes l'année précédente. Les Pays Bas, la France et l'URSS absorbent respectivement 49, 23 et 14 p. 100 du total exporté.

D'après le plan décennal de production récemment publié, la **production agrumicole** passerait du niveau actuel de 1,4 millions de tonnes à 4 millions de tonnes en 1996, cette hausse résultant de l'expansion continue des surfaces

Exportations citricoles d'Argentine en 1985, par variétés et pays destinataires (en tonnes).

	Oranges	Pomélos	Citrons	Mandarines	Total
Pays Bas	34 570	13 617	31 722	2 614	85 523
France	19 076	11 911	7 913	139	39 039
URSS	-	20	24 607	-	24 627
Arabie Saoudite	2 288	-	377	667	3 332
Allemagne fédérale	409	92	7 020	13	7 534
Emirats Arabes	3 885	40	413	150	4 488
Canada	568	358	2 625	756	4 307
Italie	-	2 584	-	-	2 584
Total	60 796	28 622	74 677	4 339	168 434

plantées et de l'amélioration des rendements qui passeraient de 19 à 25 t/ha. Des mesures de soutien, - allègements fiscaux entre autres -, seront accordées à l'industrie agrumicole dans les principales zones productrices, le long du Rio Parana et au nord-ouest du pays.

AUSTRALIE.

● Le cyclone Winifred a détruit début février 1986 la quasi-totalité des plantations de bananes du Nord Queensland. Des dommages ont été causés également aux vergers d'avocats dans l'Atherton Tableland, de papayers dans l'Innisfail, ainsi qu'aux ananas dans le district de Rollingstone/Mutarnee, aux grenadilles et litchis. Seuls les manguiers ont peu souffert, la récolte arrivant à son terme au moment du cyclone.

● Pour la période 1986-87, des fonds ont été alloués à la recherche sur avocats, les projets, dont certains sont programmés sur trois ans, étant sous la conduite du Department of Primary Industries. C'est grâce à une contribution des producteurs qu'ils ont pu être réunis. Une enquête, menée en 1983, chiffrait à 442 environ le nombre d'exploitations au Queensland, quatre années auparavant, il n'y en avait que 398.

Le contrôle de la pourriture à *Phytophthora* des racines constitue une des priorités du programme de recherches.

● Le Department of Primary Industries expérimente dans les Queensland Food Research Laboratories de Bris-

bane un nouveau procédé d'emballage de la purée de mangue, consistant en une poche aseptique doublée d'une feuille de papier d'argent. La purée de mangue est pasteurisée, ramenée à température ambiante puis injectée dans la poche stérile. Les tests portent entre autres sur la température et la durée de pasteurisation.

La purée de mangue ainsi conditionnée sera conservée un an environ dans les laboratoires ; à intervalles réguliers, la couleur, la saveur et la consistance du produit seront testées. Les résultats définitifs de l'expérimentation devraient être disponibles vers fin 1987.

BRÉSIL.

D'après l'United States Department of Agriculture, la production brésilienne de concentré congelé d'orange (65° Brix) en 1985 a atteint le record de 848 000 tonnes ; les exportations et la consommation locale ayant été estimées à 615 000 tonnes, les stocks de fin de saison seraient de l'ordre de 244 000 tonnes. Pour 1986, les prévisions de production portent sur 600 000 tonnes. Avec des ventes estimées à 740 000 tonnes, les stocks à fin juin 1987 seraient donc de 104 000 tonnes.

Début avril 1986, le concentré congelé d'orange brésilien était commercialisé à 890 dollars/tonne fob environ ; les exportateurs souhaitaient maintenir ce cours mais le commerce estimait que la baisse allait se poursuivre jus-

Production et utilisation du concentré congelé d'orange (en 000 tonnes).

	1980	1981	1982	1983	1984	1985*	1986**
Stocks de début de campagne	62	38	20	102	10	11	244
Production	479	586	550	508	726	848	600
Consommation intérieure	16	16	16	16	10	15	15
Exportations	487	588	452	584	715	600	725
Stocks de fin de campagne	38	20	102	10	11	244	104

* - chiffres préliminaires

** - prévisions

qu'à un niveau de 800 dollars/tonne fob.

D'autre part, à la même époque, il a été décidé d'abolir toutes les restrictions à l'exportation.

CANADA.

Le Canada et les Etats-Unis ont créé un groupe bilatéral de conseil en horticulture : l'Horticultural Industry Advisory Group, dont la tâche est de résoudre les problèmes liés aux fruits et légumes touchant les deux pays. Douze experts en horticulture appartenant au Canada et aux Etats-Unis ont été désignés pour former ce groupe.

ESPAGNE.

Depuis quatre ans environ, l'Espagne procède à des ventes-test de **satsumas** et de **clémentines** au Canada et aux Etats-Unis. Au cours de la campagne 1985-86, 1 087 tonnes de satsumas et 6 632 tonnes de clémentines ont été exportées au Canada, ainsi que 418 tonnes de satsumas et 7 980 tonnes de clémentines aux Etats-Unis. Trois groupes d'exportateurs ont participé à ces expéditions : le groupe Pascual, le groupe Cleriges et un troisième groupe constitué de Martinavarró, Bordils, Leonardo Ramon et Bagu.

Les envois ont été faits en conteneurs sur navires frigorifiques. Contrairement au Canada qui n'exige pas de traitement spécial pour les fruits, les Etats-Unis demandent que soient remplies les obligations de quarantaine. Les fruits doivent notamment avoir été sous réfrigération continue pendant 12 à 16 jours, à température constante.

D'après les informations obtenues des deux pays, tous les envois sont arrivés en parfait état. La qualité n'a donné lieu à aucune réclamation. Le Canada veut une qualité excellente et en majorité des calibres standard, bien qu'au Québec les calibres moyens à gros soient préférés et les gros calibres dans l'Ontario. Aux Etats-Unis, à Philadelphie et New York plus particulièrement, seuls les gros calibres sont réclamés, les petits étant pratiquement invendables. Mais le problème principal selon les experts, réside dans le fait que la clémentine est pratiquement inconnue sur les marchés de la côte Est.

Les marchés réceptionnaires ont réagi très vite à l'augmentation des tonnages reçus ; les premiers arrivages ont été assez bien cotés, mais les suivants ont vu leurs prix baisser. Les recettes ont été qualifiées de modestes, voire même insatisfaisantes, par les Espagnols, qui souhaitent cependant poursuivre l'expérience.

ETATS-UNIS.

A fin avril, l'United States Department of Agriculture estimait la récolte américaine d'agrumes pour 1985-86

à 178,8 millions de caisses, soit 13 p. 100 d'augmentation sur 1984-85.

La production de **pomelos** serait de 55,2 millions de caisses.

Quant à la **récolte floridienne d'oranges**, elle avoisinerait les 123,4 millions de caisses, soit une augmentation de 17 p. 100 sur la précédente campagne. Toutefois, le rendement en jus ne varierait pas et resterait comme l'an dernier à 1,38 gallon par caisse. La production de **concentré congelé d'orange** dépasserait légèrement les 400 000 tonnes ; en 1984-85 elle avait été de 345 000 tonnes.

FRANCE.

● Alors que début 1980, les **boissons aux fruits** ne représentaient qu'un quart de l'ensemble du secteur des boissons rafraîchissantes sans alcool, leur part a maintenant dépassé les 40 p. 100. En 1985, ce marché aura représenté un chiffre d'affaires de 3 milliards et demi de francs pour un volume de 520 millions de litres. Volume occupé à 72 p. 100 par la bouteille PVC 2 litres, lancée sur le marché à mi-1983 par la Société Volvic sous le label Oasis. Des marques concurrentes ont pu depuis lors s'implanter sur le marché : Banga (Pampryl), Djin entre autres, grâce à l'attrait qu'exercent ces «bouteilles géantes» sur les consommateurs.

● En 1984, la **récolte française de kiwis** s'est élevée à 1 300 tonnes. Mais en 1985, les fortes gelées hivernales l'ont réduite à 600 tonnes. Malgré les pertes, la récolte de 1986 devrait se monter à 9 500 tonnes. Sur cette production, 20 p. 100 vont à l'industrie de transformation.

Le secteur de la production est organisé comme suit : la Chambre Syndicale regroupe producteurs indépendants et coopératives. Le Syndicat National des Producteurs de Kiwis en France (SNKF) défend les intérêts des producteurs face aux autorités et offre à ses membres la possibilité d'échanger points de vue et expérience. Le Bureau Interprofessionnel du Kiwi (BIK) réunit les organismes de vente et de production. Il est dirigé par 12 personnes, dont 6 appartiennent à la production et 6 au commerce.

INDE.

● Les **ventes de pulpe de mangue** ont doublé entre 1981 et 1983 pour atteindre près de 18 000 tonnes en 1984-85, le Moyen-Orient ayant absorbé 89 p. 100 de ce volume. En revanche, les expéditions sur l'Europe occidentale ont diminué, passant de 1 766 tonnes en 1983-84 à 1 112 tonnes en 1984-85.

Après un pic de 11 166 tonnes en 1982-83, les **exportations de jus de mangue** ont connu une forte régression la campagne suivante pour remonter à 9 783 tonnes en

Exportations indiennes de jus de pulpe de fruits tropicaux (en tonnes)

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Pulpe de mangue	7 038	14 750	13 553	17 817
valeur en 000 roupies	59 728	138 546	134 206	175 200
Yemen	690	985	5 052	7 231
Arabie Saoudite	1 393	5 210	3 721	6 271
Koweït	278	979	793	1 369
Emirats Arabes Unis	393	184	1 247	934
Pays Bas	1 025	-	575	546
Etats-Unis	96	391	316	251
Danemark	-	-	161	236
Royaume Uni	286	446	595	233
Allemagne fédérale	387	451	435	97
Malaisie	100	134	141	42
URSS	1 143	5 471	-	-
Autres pays	1 247	499	517	607
Jus de mangue	11 265	11 166	3 732	9 783
Valeur en 000 roupies	49 000	70 100	27 600	62 000
URSS	7 920	10 012	2 477	9 423
Yemen	10	25	713	24
Autres pays	3 335	1 129	542	336
Jus d'ananas	2 038	1 138	572	3 576
Valeur en 000 roupies	11 560	6 900	3 500	2 221
URSS	2 038	826	572	3 576
Roumanie	-	312	-	-

Source : Processed Foods Export Promotion Council, New Delhi.

Exportations indiennes d'amandes cajou (en tonnes - millions de roupies).

	1984		1985	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Entières	28 451	1 623.6	34.428	2 055.8
Etats-Unis	14 610	821.1	16 316	980.4
URSS	128	7.7	5 362	309.9
Pays Bas	3 608	199.5	4 145	243.4
Japon	2 134	126.6	2 124	128.7
Australie	2 335	140.3	1 540	95.3
Royaume Uni	536	27.2	922	52.7
Singapour	930	54.9	754	43.5
Hong Kong	439	27.5	628	38.2
Emirats Arabes Unis	610	36.8	465	29.8
Canada	752	40.5	390	22.2
Autres pays	2 369	141.5	1 782	111.7
Morceaux	2 804	124.1	3 695	181.9
Etats-Unis	2 239	100.4	1 644	82.0
URSS	-	-	1 399	66.5
Pays Bas	102	4.0	270	13.4
Autres pays	463	19.7	382	20.0

Source : Cashew Export Promotion Council, Cochin.

1984-85.

Les ventes de jus d'ananas sont, elles aussi, en progression. Elles se font uniquement sur l'URSS.

● Les exportations indiennes d'amandes cajou ont progressé de 21 p. 100 en 1985, en raison principalement de la participation de l'URSS, mais les Etats-Unis et les Pays Bas ont également accru leurs achats auprès de l'Inde.

ISRAEL.

Une société informatique de Haïfa met au point un système automatique pour le tri des agrumes dont la capacité horaire est de 300 000 fruits.

ITALIE.

● D'après le CIK, Consorzio Italiano del Kiwi, la récolte 1985 fut de l'ordre de 14 400 tonnes pour une superficie de 6 300 ha. A l'horizon 90, la production dépasserait les 130.000 tonnes.

● En vue d'éviter que des recherches similaires ne soient entreprises par plusieurs organismes à la fois, un Groupe de travail sur l'Actinidia s'est constitué sous les auspices de la Société Orticola Italiana, ouvert à toutes les institutions scientifiques italiennes qui s'intéressent au kiwi.

Les programmes de recherches portent sur :

- la multiplication
- l'observation en champ du matériel végétal obtenu à partir de microplants
- la biologie florale
- l'amélioration génétique
- la pomologie
- les techniques culturales.

● En 1984, 844 000 tonnes d'agrumes sont allées à la transformation, soit une augmentation de 8,5 p. 100 sur 1983. La répartition par variété pour ces deux années fut la suivante :

	1983	1984
Total	777 594	844 000
oranges	413 097	520 000
citrons	318 497	280 000
mandarines/clémentines	30 000	19 000
bergamotes	16 000	25 000

Production de produits transformés en 1984.

Il y eut en 1984 augmentation de la production des jus et essences d'orange et bergamote et régression pour les citrons et mandarines.

Production de jus et essences d'agrumes en 1984 (en tonnes)

	1983	1984
Jus	272 500	297 000
orange	160 000	200 000
citron	95 000	84 000
mandarine	14 000	8 000
bergamote	3 500	5 000
Huiles essentielles	2 190	2 300
orange	800	1 000
citron	1 200	1 100
mandarine	100	60
bergamote	90	140

La valeur globale des exportations présente une forte augmentation sur 1983. Ce sont les jus qui ont enregistré les accroissements les plus importants. Pour les huiles essentielles, de citron notamment, l'augmentation en valeur est plus forte qu'en volume.

Les principaux marchés réceptionnaires furent la France, l'Allemagne fédérale, le Royaume Uni, la Suisse et les Etats-Unis.

Prix sortie usine.

- Jus :	
orange, 10° Brix	100 à 150 lires/kg
citron, 8° Brix	30 à 60 lires/kg avec des pointes à 100 lires/kg
bergamote simple	25 lires/kg
pasteurisé	40 lires/kg
mandarine	80 à 100 lires/kg

Surface plantée et production estimées de kiwis en Italie en 1985 et 1990 (ha - tonnes).

Zone de production	Superficie estimée 85	Production estimée 85	Prévisions production 90
Latium	2 000	5 000	40 000
Piemont	1 500	5 000	30 000
Emilie-Romagne	1 200	700 *	25 000
Venetie	700	700 *	16 000
Autres régions	900	3 000	20 000
Total	6 300	14 400	131 000

* - Production réduite en raison des gelées de 1984-1985.

Exportations

	1983		1984	
	tonnes	000 lires	tonnes	000 lires
Jus				
orange	14 777,2	20 298 748	31 658,3	54 219 706
citron	10 277,9	11 676 346	14 442,8	20 213 877
autres agrumes	1 801,6	2 076 564	2 399,3	3 432 402
Huiles essentielles				
orange	85,0	560 851	128,1	901 721
bergamote	36,8	1 311 164	50,3	1 777 289
citron	376,2	9 432 474	533,3	12 070 266
mandarine	103,7	3 359 981	93,9	3 987 902
autres agrumes	24,0	647 916	39,7	556 971

- Huiles essentielles :
 - citron 22 000 - 30 000 lires/kg
 - citron distillée 11 000 - 15 000 lires/kg
 - orange douce 2 500 - 4 000 lires/kg
 - orange amère 50 000 - 60 000 lires/kg
 - mandarine 40 000 - 50 000 lires/kg
 - bergamote 32 500 - 44 000 lires/kg
 - petit-grain, citron 110 000 - 120 000 lires/kg
 - petit-grain, bigarade 65 000 - 70 000 lires/kg
- Pâtes :
 - bergamote 3 000 - 4 000 lires/quintal
 - citron 2 500 lires/quintal
 - orange 500 lires/quintal
- Ecorces destinées à la saumure :
 - orange douce 50 - 55 lires/kg
 - citron 160 lires/kg
 - orange amère 150 lires/kg

JAPON.

La production de satsumas est passée d'une moyenne de 3 millions de tonnes ces dernières années à 2 millions de tonnes en 1984 ; celle de 1985 devrait être de l'ordre de 2,4 millions de tonnes. La demande locale de fruits frais est constante : 2 millions de tonnes.

Les raisons du déclin enregistré sont les suivantes :

a) depuis 1982, le Gouvernement fournit des subventions pour encourager les exploitants à arracher, dans le but à l'époque, de maintenir un équilibre entre l'offre et la demande ;

b) le rendement moyen est tombé de 2,7 tonnes l'acre en 1983 à 2,3 tonnes l'acre en 1985.

Il s'ensuit que les industriels ont des difficultés à trouver les volumes de fruits dont ils ont besoin et que le prix

d'achat a grimpé de 20 yens/kg en 1983 à 50 yens/kg en 1985.

En 1986, Coca-Cola et Kirin Beer, principaux utilisateurs de jus, n'ont reçu que 40 000 tonnes de concentré sur les 60.000 tonnes qui leur étaient nécessaires. On a en outre assisté à une flambée des prix : les offres pour le concentré de mandarine (50-55° Brix) oscillent entre 600 et 650 yens/kg contre 400 yens/kg auparavant.

Une licence d'importation de concentré d'orange a été délivrée par le Gouvernement pour la période avril 1986-mars 1987 ; elle s'élève à 8 000 tonnes, volume beaucoup trop faible, estime un représentant de la Japan Fruit Juice Association. Le concentré d'orange importé du Brésil (65° Brix) vallait début 1986 400 yens/kg.

Pour maintenir leurs marges, les industriels se voient contraints d'abaisser la teneur en jus de leurs produits, ce qui entraîne une désaffection des consommateurs.

Par ailleurs, les coopératives agricoles sont tout à fait hostiles à l'augmentation des quotas d'importation de concentré d'orange.

Signalons que les importations de jus de pomélo sont libres depuis le 1er avril 1986, et que celles de jus de citron et lime ont été libérées il y a plusieurs années.

MAROC.

Les exportations 1985-86 d'agrumes devraient se monter à 600 000 tonnes ; les prévisions initiales portaient sur 558 000 tonnes.

MONDE.

Dattes :

A la fin avril, les cotations s'établissaient comme suit :

- Iran : en augmentation, les cours sont passés de 950 dollars US à 1 150 dollars US/tonne ex-store.
- Irak : seulement quelques conteneurs restants, 1 250 dollars US/tonne.
- Pakistan : qualité variable, 850 dollars US/tonne.

MOZAMBIQUE.

La banque mondiale va financer à concurrence de 258 millions de dollars US un projet important pour la relance de la culture de l'anacardier ; les prévisions de plantation s'élèvent à 18 000 ha.

MALAISIE.

Les exportations de conserves d'ananas ont régressé de 21,2 p. 100 sur 1984 et de 5,5 p. 100 sur 1983. C'est au Moyen-Orient, principal débouché en 1984, que la baisse fut la plus accusée en 1985. La répartition des envois s'est toutefois mieux équilibrée l'an dernier entre les différents réceptionnaires, cinq marchés différents se répartissant 80 p. 100 du total.

Exportations de conserves d'ananas de Malaisie de 1983 à 1985 (en cartons de 24 boîtes 2 1/2).

	1983	1984	1985
USA	395 800	322 303	289 544
Japon	166 768	198 329	271 707
Royaume Uni	398 873	285 861	269 560
Allemagne fédérale	74 100	274 307	256 072
Moyen Orient	359 100	639 369	234 147
Nouvelle Zélande	180 222	111 787	90 790
Singapour	75 278	70 275	75 930
Pays Bas	7 937	32 661	30 727
Belgique/Luxembourg	6 568	30 574	29 990
Total	1 851 083	2 119 710	1 670 628

Source : Malaysian Pineapple Industries Board (MPIB).

NOUVELLE ZELANDE.

- Les dernières prévisions de récolte de kiwis pour 1986 sont de 31,6 millions de plateaux, soit huit millions de plateaux en plus par rapport à 1985.

D'après le directeur général de la New Zealand Kiwi-fruit Authority, les trois grands marchés qui semblent offrir le plus de débouchés à la Nouvelle Zélande sont le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis. En 1985, la consommation per capita sur ces marchés était respectivement de 40 g, 90 g et 30 g. Ces chiffres sont extrêmement bas comparés aux 570 g de l'Autriche et aux 360 g de l'Allemagne. Il serait exporté en 1986 3,4 millions de cartons sur l'Amérique du Nord, 1,8 millions sur la France et 800 000 au Royaume Uni.

Le directeur général de la NZKA a par ailleurs signalé que le revenu des agriculteurs avait diminué en 1985, suite à la réduction des prix sur les marchés extérieurs, à la force du dollar néo-zélandais et au net accroissement des intérêts à payer. Un relèvement des revenus est prévu pour 1986. Au cours de cette même année, les expéditions par charter devraient représenter 50 p. 100 du total des envois contre 25 p. 100 en 1985. Concernant l'emballage, un plus grand nombre de plateaux en carton avec renforts plastique devrait être utilisé.

- A mi-avril, la Nouvelle Zélande a procédé à un envoi expérimental sur le Royaume Uni de 1 000 plateaux d'un nouveau fruit, le «Nashi», Pomme japonaise en français, Asian pear en anglais. D'aspect comparable à la pomme, jaune d'or, il est ferme, juteux et fondant. Son goût s'apparente à celui de la poire. Il est également commercialisé en petites quantités sur le MIN de Rungis. Un autre fruit, le «Kiwano» (*Cucumis metuliferus* - Horned Melon) a fait son apparition sur les marchés européens, la France notamment. Il est oblong, avec un péricarpe jaune d'or à maturité parsemé de piquants. La pulpe, vert foncé, contient des pépins. Quant au goût, il rappelle à la fois la banane et la lime. Récolté jaunissant, il peut être conservé jusqu'à six mois à température ambiante sans altérations.

PAKISTAN.

Une entreprise de Singapour a manifesté son intérêt pour l'établissement d'une usine de production de jus d'agrumes concentré destiné uniquement à l'exportation. Les investisseurs voudraient entreprendre à Sargodha (Pendjab), région riche en agrumes, la fabrication de 6 000 t/an de jus d'orange concentré congelé. Cette capacité serait doublée après 2 ou 3 ans et les infrastructures diversifiées pour permettre la production de 165 000 t/an de tourteaux.

PHILIPPINES.

- Les exportations de concentré d'ananas ont en 1985 atteint un niveau record avec 24 31 tonnes, en dépit d'une réduction des achats en Europe occidentale et au Moyen Orient, car les Etats-Unis ont accru de 26,6 p. 100 leurs importations et absorbé 79 p. 100 du volume total exporté.

La réduction des achats européens serait due essentiellement au taux élevé du dollar tout au long de l'année.

- Pour les conserves d'ananas, un accroissement des exportations a également été enregistré, et ce depuis 1983, le principal débouché demeurant les Etats-Unis. Mais les efforts pour diversifier les exportations ont été fructueux, particulièrement sur la CEE qui de 17,2 p. 100 en 1983 a absorbé 22,7 p. 100 du total en 1985.

Exportations de jus concentré d'ananas des Philippines de 1981 à 1985 (en tonnes).

	1981	1982	1983	1984	1985
USA	8 570	13 662	10 397	15 170	19 212
Pays Bas	1 596	1 395	1 091	2 587	1 022
Belgique	82	225	406	746	780
Israël	néant	néant	néant	1 065	678
Moyen Orient	277	419	1 029	625	540
France	534	637	602	néant	228
Royaume Uni	281	1 579	870	601	215
Suède	néant	43	1 002	264	16
Total	12 501	18 876	16 921	23 747	24 321

Exportations de conserves d'ananas des Philippines de 1983 à 1985 (en 000 cartons de 24 boîtes 2 1/2).

	1983	1984	1985
USA	4579.0	5377.4	5370.8
Royaume Uni	389.9	358.4	682.2
Allemagne fédérale	308.7	353.8	498.5
Pays Bas	291.9	489.2	483.9
Canada	261.3	392.7	478.0
Scandinavie	519.7	327.4	445.6
Japon	272.9	362.2	289.0
Italie	73.0	127.8	217.2
Hong Kong	123.3	116.8	169.4
Belgique/ Luxembourg	122.5	100.7	142.4
Espagne	129.5	110.4	130.7
Rep. de Corée	115.1	146.3	124.0
France	83.9	132.8	108.8
Nouvelle Zélande	76.9	155.0	100.8
Total	7387.3	8666.7	9382.5

Source : National Census and Statistica Office, Manila.

SENEGAL.

Du 18 au 22 novembre 1985 se sont tenues à Dakar les Rencontres interprofessionnelles ACP/CEE organisées, à la demande de la CEE, par le COLEACP (Comité de Liaison Europe, Afrique, Caraïbes, Pacifique pour la Promotion des fruits tropicaux, légumes de contre-saison, fleurs, plantes ornementales et épices). Elles avaient pour thème la mise en marché et le transport des produits par voies maritimes et aériennes.

Ces réunions ont rassemblé près de 120 participants, représentant 22 pays ACP, producteurs de fruits et légumes d'Afrique et de l'Océan Indien, des importateurs européens, des transporteurs aériens et maritimes, des prestataires de services ...

Au niveau transports aériens et maritimes, il est apparu que devant le plafonnement des capacités de transport par

voie aérienne et l'augmentation constante du coût de ce mode de transport, il était possible de faire appel, pour certains produits, au transport maritime par conteneurs, le coût de ce type de transport se traduisant, selon les parcours utilisés, par une diminution de 30, 40 ou 50 p. 100 par rapport à la voie aérienne.

Après avoir fait l'inventaire des moyens de transport aérien et maritime, il est apparu qu'en matière tarifaire, l'élévation constante du coût du transport aérien posait aux utilisateurs un grave problème de rentabilité. Il est par ailleurs essentiel de faire un choix entre les produits tributaires du transport aérien, qui sont nécessairement ceux à haute valeur commerciale (fleurs, haricots verts très fins, fruits exotiques nouveaux) et ceux de consommation plus massive tels les ananas et avocats, ou d'une manière générale ceux de haute qualité mais de moindre valeur commerciale. Les producteurs, considérant que les transporteurs aériens ne tiennent pas suffisamment compte des coûts de production et des possibilités réelles du ont demandé avec insistance la mise en place, sous l'égide du COLEACP, d'un comité de concertation qui, après avoir réuni tous les éléments nécessaires auprès des adhérents, des Comités de fret nationaux existants ou à créer et des importateurs ferait rapport à titre consultatif devant les Commissions tarifaires des compagnies aériennes, avant que celles-ci n'arrêtent leurs décisions.

En ce qui concerne la mise en marché des produits, les recommandations techniques portaient sur l'importance de la prérefrigération des produits, ce qui entraîne la nécessité de placer en Afrique des stations de prérefrigération sur les aéroports et ports d'embarquement au plus près des lieux de chargement, ces installations devant en outre être dotées d'un hangar climatisé de transit permettant un stockage d'attente jusqu'au moment du chargement.

Par ailleurs, on a insisté sur la nécessité d'établir pour chaque produit un calendrier de production, tenant compte des débouchés offerts, ce qui implique la mise en place systématique de comités de fret destinés à établir une concertation permanente entre producteurs, exportateurs, transporteurs et services administratifs responsables.

Mention particulière a été faite des adaptations nécessaires à réaliser dans les pays producteurs au niveau des formalités administratives, en vue d'éviter des retards préjudiciables à la qualité des produits.

THAILANDE.

Des mesures gouvernementales ont été prises concernant l'ananas :

- A court terme :

La Bank of Thailand va tenter de résoudre les problèmes de liquidités financières des conserveries pour leur permettre d'acheter davantage d'ananas à un prix plus rémunérateur pour les planteurs ; les banques locales feraient des avances sur paiement aux planteurs et seraient remboursées par les conserveries après exportation effective.

Le Ministère du Commerce va prospecter les marchés extérieurs pour soulager les stocks actuels en ananas surgelés et en conserves.

Le Board of Investment (BOI) examine la possibilité d'allonger à 18 mois (12 actuellement) la période d'importation hors-taxes de matières premières pour la fabrication des boîtes et le Ministère des Finances envisage une réduction des droits de douane sur le fer blanc.

- A long terme :

Les autorités gouvernementales ont décidé de réguler la production et les livraisons d'ananas de façon à prévenir une surabondance de l'offre et les chutes de prix qui en résultent ; des coupes sombres auront lieu dans les plantations après la troisième récolte et les planteurs se verront encouragés à mettre en place des cultures de remplacement. De même, ils seront incités à créer des groupements ou coopératives pour augmenter leur poids face aux conserveurs.

TUNISIE.

La production d'agrumes 1985-1986 aurait dépassé les 250 000 tonnes, soit un tiers de plus que la campagne précédente.

Sources :

CFCE/MICOFEL, 4-5/86.
 Essenze Derivatî Agrumari, jan.-mar.85, 1.
 EUROFRUIT, 4-5/86.
 Flussiges Obst, 2/86.
 Food News.
 Fruit Trades Journal.
 International Fruit World, 1/86.
 Pack-Info.
 Rivista di Frutticoltura, 3-4/86.
 Yamasaki International.